



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

SNCF

Question écrite n° 17935

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur le problème du ferroutage des véhicules légers (voitures de tourisme et petits utilitaires). Il s'agit d'un dispositif mis en place depuis plusieurs décennies par la SNCF, mais sous exploité, et souffrant aujourd'hui d'un manque de notoriété, d'une tarification dissuasive ne serait-ce qu'en comparaison avec le service homologue allemand DG Autozug, et des prestations en réduction. Au lendemain d'un Grenelle de l'environnement où beaucoup de choses ont été utilement dites, il lui demande quels prolongements, notamment financiers, il prévoit à présent d'apporter.

Texte de la réponse

Le Grenelle de l'environnement a mis en évidence la nécessité de promouvoir de nouvelles façons de se déplacer. Le transport ferroviaire dispose de nombreux atouts pour assurer un développement respectueux de l'environnement. C'est la raison pour laquelle le Gouvernement, dans le droit-fil du Grenelle de l'environnement, compte prendre un ensemble de mesures pour assurer le développement de ce mode de transport. Le service auto-train ou ferroutage, qui consiste à transporter sur les moyens ferroviaires des véhicules de tourisme ou de petits utilitaires, est une composante de cette politique de promotion des modes complémentaires ou alternatifs à la route. Le développement de ce service contribuerait également à améliorer la sécurité sur les routes, tout en permettant des déplacements plus rapides. Force est de constater que ce service a peiné jusqu'ici à trouver son modèle économique et qu'il est insuffisamment développé en France. La hausse du prix des carburants et la prise de conscience des enjeux environnementaux pourraient changer cette situation. Le Gouvernement va donc demander à la SNCF d'examiner les conditions permettant de développer ce service et de le rendre plus attractif, en l'adaptant aux nouvelles données économiques et technologiques, ainsi qu'aux nouvelles pratiques socio-culturelles (extension de l'offre TGV et de la location de voiture, aménagement du temps de travail, généralisation de l'internet).

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17935

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 février 2008, page 1529

Réponse publiée le : 17 juin 2008, page 5124